

## Thème

### Maintien et développement de l'Aigle de Bonelli en Ardèche

#### Partenaires

**Organisme porteur :** Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA) MRE, 32, rue Ste Hélène – 69002 LYON

**Partenaires associés :**

- Syndicat Intercommunal des Gorges de l'Ardèche et de leur Région Naturelle (SIGARN)
- ONF 07
- Service garderie 07 de l'ONCFS
- ACCA (07) et Sociétés communales de chasse (30)
- EDF Gard-Cévennes
- EDF Drôme-Ardèche

**Personnes ressources et coordonnées :**

- CORA section Ardèche : Michel MURE le village 07 200 ST ETIENNE DE FONTBELLON – tel/fax : 04 75 35 55 90 – e-mail : [corardeche@aol.com](mailto:corardeche@aol.com)
- CORA Région : Mireille RICHOUX MRE 32, rue Ste Hélène 69 002 LYON – tel : 04 72 77 19 84, fax : 04 72 77 19 83 – e-mail : [mireille.richoux@cora-aso.com](mailto:mireille.richoux@cora-aso.com)

#### Lieu et dates

**Situation géographique :** Ardèche méridionale

**Surface concernée, ou nombre de sites...** : 60 000 ha

**Période de l'opération :** depuis 1989

#### Objectif(s)

Ces dernières décennies, la population nationale de l'Aigle de Bonelli a fortement régressé suite à un déséquilibre des paramètres démographiques : faible productivité des couples et forte mortalité des immatures et des adultes. Ce contexte est lié à une grande diversité de causes : électrocution des immatures ; braconnage des adultes entraînant un rajeunissement de la population reproductrice et l'instabilité des couples ; l'évolution défavorable des habitats et la régression de certaines espèces proies [Lapin de garenne et Perdrix rouge] qui peuvent dans certains cas réduire le succès de reproduction et favoriser l'exposition des aigles aux risques de mortalité cités ci-dessus. L'objectif est de **favoriser la productivité et le maintien des deux couples d'aigles subsistant en Ardèche**, ainsi que de réhabiliter (habitat et espèces) un ancien site afin de permettre le retour éventuel d'un troisième couple.

### **Méthode / actions**

#### Méthode :

- Sensibilisation des acteurs
- Actions sur l'espèce et ses habitats
- Actions sur les espèces proies de l'Aigle de Bonelli
- Evaluation des actions

#### Actions :

- Sensibilisation des acteurs locaux (élus locaux, EDF, ONF)
- Sensibilisation des chasseurs locaux envers la conservation de l'aigle et la gestion à long terme du Lapin de garenne et de la Perdrix rouge, en les impliquant dans le programme et en organisant des réunions, des conférences (spécialistes ONCFS) et des visites (transfert d'expérience)
- Délimitation des domaines vitaux des couples par suivi visuel afin d'optimiser les actions de conservation
- Cartographie et hiérarchisation des lignes électriques à risque sur les domaines vitaux des couples
- Création d'aménagements des habitats pour favoriser les repeuplements en Lapin de garenne (garences, cultures, gyrobroyage). Captures de lapins, et lâchers sur les zones aménagées
- Suivis d'évaluation des actions menées sur le Lapin de garenne, par une méthode indirecte (relevés d'indices de présence) et par comptage nocturne.
- Evaluation des populations de Perdrix rouge sur des secteurs échantillons (comptage de chanteurs et évaluation de la reproduction par comptage des nichées).

### **Résultats observés**

- Meilleures relations localement entre chasseurs et naturalistes
- Amélioration de l'image de l'aigle de Bonelli et des rapaces chez les chasseurs partenaires
- Prise en compte de l'avifaune chez les interlocuteurs de EDF
- Echanges et unions des compétences (SIGARN, ONF, ONCFS, chasseurs)
- Création de noyaux de populations (groupe de quelques cellules familiales de Lapins de garenne sur 6 communes et une zone domaniale). Echec pour 2 secteurs sur une des communes. Sur les communes impliquées depuis les premières années (1992-1993) on observe un renouveau d'intérêt pour la chasse du Lapin de garenne. Les populations de cette espèce restent souvent faibles et très localisées, mais les premiers résultats obtenus mobilisent les chasseurs locaux.

.../...

.../...

- Une première action en faveur de la Perdrix rouge a démarré en 2003 dans le cadre du LIFE "Habitats et espèces des Gorges de l'Ardèche 2000 - 2003" (porteur du projet : SIGARN) : sur le territoire d'une commune, 10 ha appartenant à la commune ont été entièrement consacrés à des aménagements en faveur du Lapin de garenne et de la perdrix rouge.

Deux garennes principales et 8 garennes satellites ont été créées. Un gyrobroyage en alvéolaire (taches) maintenant environ 30% de couvert et visant principalement le Buis a été réalisé sur l'ensemble de la zone (taillis de chêne vert, matorral dense à très dense à Buis et Genévrier oxycèdre). Le gyrobroyage a été accompagné d'un passage de disques pour tenter de freiner la reprise du Buis, et environ 2 ha devrait être ensemencés.

- Toujours dans le cadre du LIFE "Habitats et espèces des Gorges de l'Ardèche" (SIGARN), une AFP a été créée (éleveurs, particuliers, Chambre de l'Agriculture 07, SIGARN, ONF 07) sur un plateau de plus de 300 ha.

Depuis 2001, deux éleveurs de bovins (Aubrac) disposent d'environ 80 ha gyrobroyés et un centre équestre dispose de 20 ha. Les animaux sont présents au printemps.

L'objectif est de favoriser certains habitats prioritaires (pelouses calcaires, matorrals, parcours sub-stepmiques). Cette action ne vise pas directement l'aigle de Bonelli, mais des retombées positives sur la perdrix rouge sont attendues (un suivi à plus long terme est indispensable (Doublet, 2002)).

*AFP : Association Foncière Pastorale*

### Points forts

- Bon fonctionnement du partenariat avec les chasseurs locaux, le SIGARN, les élus, l'ONCFS, l'ONF 07.
- Réalisations concrètes sur le Lapin de garenne (garennes artificielles, cultures) et lâchers de plus de 400 individus entre seulement 2000 et 2003.
- Délimitation des domaines vitaux des deux couples et d'une zone globale de fréquentation par l'espèce.  
Définition de zones prioritaires pour la réalisation des aménagements en faveur des espèces proies.
- Possibilités d'une bonne maîtrise à long terme des actions menées grâce à l'implication de structures locales (Syndicat intercommunal, ONF 07, Conseil général 07) gestionnaires d'une partie des espaces naturels (Réserve Naturelle, Zone Domaniale, Espaces sensibles).

### Points faibles & limites

- Lenteur pour la mise en place des neutralisations des poteaux électriques chez EDF,
- Faible implication des FDC 07 et 30,
- Difficultés pour démarrer des actions à long terme en faveur de la Perdrix rouge avec arrêt des prélèvements,
- Difficultés pour trouver des lieux de capture à Lapin de garenne,
- Lourdeur des suivis d'évaluation des opérations menées en faveur des espèces proies,
- Difficultés pour évaluer l'impact des actions sur les aigles

### Références & validation

#### Références bibliographiques relatives au protocole, à la méthode... :

- MURE M., 1994 - Plan de sauvegarde des habitats de l'aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus* en Ardèche (1989 - 1993) Actions Communautaires pour l'Environnement. Rapport final CORA/ACE/Union Européenne ; 54 p.
- MURE M., 1995 - L'Aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus* en Rhône-Alpes : état des connaissances, bilan des actions et éléments de gestion ; Centre Ornithologique Rhône-Alpes/Conseil régional Rhône-Alpes ; 72 p.
- MURE M., 1997 - L'aigle de Bonelli et le réseau électrique aérien moyenne tension de la ZICO de Basse Ardèche, secteur EDF Nîmes (EDF/DIREN).
- MURE M., 1998 - L'aigle de Bonelli et le réseau électrique aérien moyenne tension de la ZICO de Basse Ardèche, secteur EDF Valence (EDF/DIREN).
- MURE M., 1998 - Suivi et sauvegarde de l'Aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus* en Ardèche. Bilan des actions 1997. CORA/Conseil régional Rhône-Alpes.-
- MURE M., 2000 - Sauvegarde de l'Aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus* en Ardèche. Bilan des actions 1999. CORA/Conseil régional Rhône-Alpes.
- MURE M., 2001 - Sauvegarde de l'Aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus* en Ardèche. Bilan des actions 2000. CORA/Conseil régional Rhône-Alpes.
- MURE M., 2003a - Approche par suivi visuel du domaine vital de l'aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus* en Ardèche. Diplôme EPHE Montpellier. 116p.
- MURE M., 2003b - Phase de réalisation du Document d'Objectifs des Gorges de l'Ardèche et les plateaux alentours. programme de suivi et d'actions en faveur de la faune sur les zones d'intervention. Rapport final : 2000 - 2003. CORA/SIGARN/LIFE 99 Nat/F/006301.
- DOUBLET D., 2001 et 2002 - Programme LIFE Natura 2000 : "Habitats et espèces des Gorges de l'Ardèche et leurs plateaux" LIFE 99 Nat/F/006301. Rapports Intermédiaires n° 2 et n°3. SIGARN/LIFE.

#### Validation scientifique et/ou technique du projet :

- Action Communautaire pour l'Environnement (ACE)
- LIFE 99 Nat/F/006301 "Habitats et espèces des Gorges de l'Ardèche et de leurs plateaux" (SIGARN)
- Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE).
- Dossier LIFE Bonelli international (France; Espagne, Portugal) déposé à l'automne 2003 auprès de l'Union Européenne (programme 2004 - 2008).